

Entreprise :
Adresse :
Tél. : / Mail :
Site internet :

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION PARE-SOLEIL HORIZONTALS EN CLIMAT TROPICAL

COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

Les fiches de réception OMBREE ont vocation à faciliter le processus de réception des travaux de rénovation énergétique. Chaque fiche de réception présente quelques points importants à aborder entre l'entreprise et le client lors de la réception de travaux relatifs à un ouvrage donné.

Cette liste de points de réception est proposée à titre indicatif. Elle n'a pas vocation à être exhaustive.

Cette fiche doit être utilisée en présence des deux parties.

Je soussigné, Monsieur/Madame
agissant en qualité de Maître d'ouvrage (*client*).
après avoir procédé à la visite des travaux exécutés par l'entreprise
au titre du marché faisant objet du devis n° en date du
relatif à des travaux de
à l'adresse

en présence du représentant de l'entreprise :

déclare que : (*Cocher la mention utile*) :

La réception est prononcée sans réserve. La réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état ci-dessous.

.....
.....
.....

L'entreprise lèvera ces réserves dans un délai de : (*Inscrire le délai ainsi négocié*)

La réception est refusée – différée pour les motifs suivants
.....

Fait à Le

**PROCÈS VERBAL
DE LEVÉE DES
RÉSERVES**



Signatures :

Le maître d'ouvrage (*client*)

L'entreprise

QU'EST-CE QUE LE DEVOIR DE CONSEIL ?

Les professionnels de la construction sont tenus à une obligation de conseil envers leurs clients, dès l'élaboration du devis jusqu'à la réception des travaux. Ils doivent éclairer les clients sur tous les aspects du projet (technique, économique, entretien, etc.). C'est au professionnel de prouver qu'il a bien rempli son devoir de conseil.

LA RÉCEPTION DES TRAVAUX

Retrouvez les détails sur la réception des travaux, les bonnes pratiques et les définitions utiles sur le site de Pergola



POINTS DE RÉCEPTION PARE-SOLEIL HORIZONTAUX, EN CLIMAT TROPICAL

1 Les pare-soleil sont posés conformément aux plans.



Constat visuel

OUI NON Sans objet

Commentaire :

2 Les fixations du pare-soleil sont situées dans une zone apte à résister aux efforts.



Constat visuel

OUI NON Sans objet

Commentaire :

3 La mise en œuvre des pare-soleil n'a pas détérioré l'étanchéité à l'eau de la façade.



Constat visuel

OUI NON Sans objet

Commentaire :

4 Les pare-soleil posés ne sont pas détériorés.



Constat visuel

OUI NON Sans objet

Commentaire :

MISE EN
ŒUVRE

